

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2014

Présents : André DURAND, Jean PORTUGAL, Annie OLEI, Lucie BULLE, Jean-Louis DOULS, Nadège JAY, Etienne CHALUMEAU, Gwenaëlle DIDIER, François PEILLEX, Nicole AGUETTAZ, Michel ROSSIGNOL, Jean-Philippe MENEGHIN, Anthony FACHINGER, Catherine DUBOIS, Virginie TISSOT, Sandra CHELLOUG, Jean-Loup CREUX, Joseph MORELLI, David ATES, Béatrice CREUX, Virgile FIELBARD

Procurations : Hervé BENOIT à André DURAND, Jean-Paul DELCROIX à Michel ROSSIGNOL, Gildas WIES à Annie OLEI, Sandrine BERTHET à Jean-Louis DOULS

Excusées : Isabelle CILLIS, Valérie MAZARD

Ouverture de séance : 19 h 00

Préambule :

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 12 juin 2014 est soumis à l'approbation des conseillers présents.

Vote : Qui est contre : 0
Qui s'abstient : 4 (David ATES, Joseph MORELLI, Béatrice CREUX, Jean-Loup CREUX)
Pour : 21

Délibération n°01

ELECTION DES DELEGUES POUR LES SENATORIALES

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Le maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

François PEILLEX
Nicole AGUETTAZ
Sandra CHELLOUG
Virginie TISSOT

Le maire indique que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

Liste 1 :

DURAND André
OLEI Annie
PORTUGAL Jean
BULLE Lucienne
BENOIT Hervé
JAY Nadège
DOULS Jean-Louis
DIDIER Gwénaëlle
CHALUMEAU Etienne
CHELLOUG Sandra
MENEHIN Jean-Philippe

DUBOIS Catherine
ATES David
CREUX Béatrice
MORELLI Joseph
BERTHET Sandrine (suppléant)
FACHINGER Anthony (suppléant)
TISSOT Virginie (suppléant)
FIELBARD Virgile (suppléant)
CILLIS Isabelle (suppléant)

Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	25
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	25

<u>INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE</u> (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
LISTE 1	25	15	5

Proclamation des élus

La Liste 1 est élue à l'unanimité.

Délibération n°02

CREATIONS DE POSTES – ADJOINT TECHNIQUE SERVICE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'afin de régulariser la situation de certains agents travaillant pour la collectivité dans le cadre du service périscolaire, il est nécessaire de créer les postes permanents afférents à chaque service par école soit :

ECOLE	FONCTION	GRADE	ANNUALISTAION
GRILLONS	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	15,00
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	6,50
	Préparation repas	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	16,00
CROISETTE	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	16
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	15
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	6,5
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	6,5
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	6,5
PRIMAIRE	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3,5
	Surveillance périscolaire	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11

Les rémunérations seront maintenues à l'identique des salaires perçus dans le cadre de la vacation horaire et seront annualisés.

Délibération proposée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu le tableau des emplois communaux,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la création de 14 postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps non complet selon les quotités horaires moyennes hebdomadaires annualisées proposées ci-avant,
- S'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- Approuve la modification du tableau des emplois communaux en conséquence soit :

Créations de postes :

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Catégorie C

Grade : Adjoint technique de 2ème classe :

- ancien effectif : 16
- nouvel effectif : 30

Vote : Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Pour : 25

QUESTIONS DIVERSES

• **Départ du chef de service de police municipale**

Monsieur Jean-Loup CREUX regrette que cette information lui soit parvenue dans la rue et non au cours d'un Conseil Municipal

Il demande où en est le recrutement. Monsieur le Maire précise qu'il est en cours

Monsieur Jean-Loup CREUX observe qu'il y a un risque de ne pas avoir de remplacement avant Septembre voire plus.

• **Subventions associatives**

Monsieur Jean-Loup CREUX demande pourquoi le versement des subventions aux associations s'est fait plus tardivement que d'habitude

Monsieur le Maire précise qu'il a fallu régler les dernières situations des travaux PMR en priorité. Les subventions sont en cours de mise en paiement.

• **Délégués de la commune au sein des commissions de l'intercommunalité**

Monsieur Etienne CHALUMEAU demande si un point peut être fait sur les membres du conseil municipal susceptibles d'intégrer les commissions de la communauté de communes :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| - Commission Déchets : | Jean-Philippe MENEGHIN |
| - Commission Cours d'Eau : | Anthony FACHINGER |
| - Commission Transport : | Etienne CHALUMEAU |
| - Commission Développement durable : | Etienne CHALUMEAU |
| - Commission Enfance-Jeunesse : | Béatrice CREUX, Joseph MORELLI,
Catherine DUBOIS |
| - Commission Tourisme : | Joseph MORELLI, Jean-Loup CREUX,
Lucie BULLE |
| - Commission Urbanisme : | Virgile FIELBARD |

AD

- Commission culture :
- Commission Petite enfance :
- Commission Agriculture et forêts :

Jean-Louis DOULS
Virginie TISSOT
François PEILLEX

André DURAND,
Maire.

